



Vaulx-en-Velin, le 22 octobre 2020

Réf. : ST - DM L - n°020

Destinataires : Groupements Sportifs
Comité Directeur
Comités Départementaux
FFVB

BUREAU EXECUTIF
Procès-verbal N°3
Réunion du 07 Octobre 2020 à Lyon

Présents :

Membres : Jeanine Druet (Skype), Jean Michel Ficheux (Skype), Daniel Maisonnial (Skype), Jean Claude Savoy (Skype), Pierre Vouillot.

Invités : Bernard Thivillier (Skype), Laurent Sawrei (Skype), François De Tschudy, Richard Goux (Skype).

Approbation PV

PV du BE2 du 24.09.2020 : adopté à l'unanimité

Secteur sportif

Championnat séniors

Rappel de l'information diffusée à tous clubs après une réunion par Skype BE / Sportive le lundi 5/10/20 :

"Suite aux nouvelles annonces ministérielles précisant que l'accès aux gymnases serait réservé uniquement aux mineurs encadrés et sportifs de Haut-Niveau dans certaines métropoles, la Commission Sportive Régionale décide qu'à partir de la journée 3 (10/11 octobre 2020), les championnats régionaux (tous niveaux : prénational et régional) sont maintenus.

Cependant, les équipes qui ne pourront pas s'entraîner suite à la fermeture de leur gymnase auront la possibilité de faire une demande de report. Ces clubs devront justifier de la fermeture de leur gymnase et du fait qu'ils n'ont pas pu s'entraîner durant les cinq jours précédant la rencontre pour laquelle ils demandent le report.

La demande doit être effectuée sur "l'Espace Clubs", en cliquant sur l'onglet "Demande de report".

Inversion des rencontres : Les GSA qui le souhaitent pourront inverser les rencontres, à condition que les deux clubs donnent leur accord. Cette demande, ainsi que l'accord du club adverse, devront être effectués au plus tard le mardi 18h précédant la rencontre afin de permettre le remplacement éventuel des arbitres initialement prévus. Cette demande devra être effectuée via "l'espace clubs", en cliquant sur l'onglet "Demande de modification au calendrier". Cette demande sera officialisée par le secrétariat de la Ligue.

Dates de report : A défaut d'accord entre les clubs la Commission Sportive Régionale définira la date de report.

Date d'approbation : 20/10/2020

Date de diffusion : 26/10/2020

Auteur : Daniel Maisonnial

Avec l'espoir que très vite nos championnats puissent reprendre normalement, recevez, Madame, Monsieur le Président, mes plus cordiales salutations".

Ces adaptations des règlements doivent être approuvés en BE puis en CoDir.
Adopté par le BE par 5 voix Pour 0 Contre

Il est rappelé que la date de qualification des joueurs en cas de match reporté est celle prévue avant le report. Une note sera envoyée dès demain aux clubs afin de veiller à licencier leurs joueurs avant la 3^{ème} journée prévue le 10/10 pour éviter au cas où, un 3^{ème} forfait synonyme de forfait général. Attention aussi aux DHO suspendues car la validation administrative n'a pas pu être faite par les bureaux de la Ligue pour cause de documents ou de règlements absents.

La FFVolley a envoyé le 7/10/20 un règlement particulier des mesures Covid pour les championnats nationaux et les CDF jeunes (voir en pièce jointe).
La Commission Sportive Régionale va l'adapter aux championnats régionaux et aux Coupes régionales jeunes et l'enverra aux clubs le plus tôt possible.

CDF et Coupes régionales jeunes

Le groupe de travail composé de Sandrine Lurol, Bernard Thivillier, François De Tschudy et Daniel Maisonnial s'est réuni mardi 6 octobre au siège du CD42 après les dernières décisions de la CCS pour les coupes de France jeunes.

Seule l'organisation de la catégorie M18 reste à la charge des ligues.

M18 M : 14 équipes LARAV + 4 équipes de Bourgogne Franche Comté > 2 poules « géographiques » de 9 équipes qui se rencontrent en plateaux triangulaires sur 4 dates.

M18 F : 17 équipes LARAVB > 1 poule de 9 équipes et une poule de 8 qui se rencontrent en plateaux triangulaires (sauf un à chaque journée) sur 4 dates.

Quotas pour la phase « nationale » à partir de février : 5 équipes masculines et 3 féminines. Le Président de la CSR a sollicité une quatrième place. Les équipes non qualifiées en CDF participeront à la coupe régionale Elite et au challenge régional comme l'an passé.

Pour les autres catégories, la formule reste identique à l'an passé aussi bien pour les CDF que pour les Coupes régionales.

A noter que le 1^{er} tour M21, prévu le 18/10 est annulé car les inscriptions sont moindres cette année dans cette catégorie.

Le document complet et le nouveau planning des compétitions jeunes et des finales seront envoyés aux clubs très rapidement.

Etat d'avancement du BRI :

Il va pouvoir être finalisé après ces dernières décisions en intégrant les mesures Covid.

A noter qu'une seule équipe de la poule régionale féminine "Auvergne" s'est déclarée éligible pour les barrages d'accession en Pré Nationale.

Secteur arbitrage

BRI partie arbitrage :

Idem BRI partie sportive état d'avancement de la rédaction

Désignations :

Laurent Sawrei et Jean-Claude Savoy soulignent que les modifications et les reports sont très nombreux et très difficiles à gérer. Des "erreurs" sont inévitables.

La CRA a décidé de ne plus envoyer d'arbitres pour les matchs à domicile des clubs dont les arbitres rattachés aux équipes ont une DHO suspendue non régularisée 5 jours avant leur désignation en espérant que cela accélère les régularisations.

Secteur formation - technique

Stage CRE :

Intervention de l'association "Colosse aux pieds d'argiles" prévue le mercredi 21 en 3 séquences
Retour de Manpower pour le service de restauration : conditions financières identiques à celles proposées en août

JAPS (Journée Annuelle de Pré Saison)

Peu de succès. Plusieurs Cd ont annulé cette réunion. Pierre Vouillot félicite les CD 01 et 73/74 qui l'ont mise en place. Expérience à renouveler l'an prochain en espérant de meilleures conditions.

Préparation des AG du 28 novembre 2020

Organisation :

Salle de l'Atelier, 79 rue des Jardiniers 69400 Villefranche sur Saône 9h30 - 15h

Accueil à 9h00

Collation prévue après l'AG, chez un partenaire du VB Villefranche

Ordre du jour AG ordinaire :

Présentation du compte de résultats et bilan saison 2019/2020

Beach : Bilan saison projets

Ordre du jour AG électorale :

Election du comité directeur

Election de liste de la FFVolley

Election des délégués des GSA aux AG fédérales

Election des représentants de la ligue au CA fédéral

Questions diverses :

Prochain Co Dir envisagé le mercredi 21 octobre à 19h30

L'ordre du jour étant épuisé, fin de réunion à 19h55

Le secrétaire de séance
Daniel Maisonnial